

# Année noire au Parc des expositions

**BORDEAUX** Déjà annulée en mai, la Foire internationale n'aura pas lieu en novembre. Congrès et Expositions de Bordeaux va perdre plus de 70% de son chiffre d'affaires cette année

Recueilli par Laurie Bodecher  
l.bodecher@sudouest.fr

Lesourire est toujours là. Mais Eric Dulong, président de Congrès et Expositions de Bordeaux (CEB) qui exploite le Parc des expositions de Bordeaux, Lac, le Palais des congrès, le Hangar 14 et la Cité mondiale, conçoit traverser un tunnel dont il ne voit pas le bout depuis le début de la crise sanitaire en mars dernier. La rentrée n'a pas apporté de bonnes nouvelles pour le poids lourd de l'événementiel dans le département.

**« Sud Ouest »** Dans quel état d'esprit êtes-vous aujourd'hui ?

**Eric Dulong** Nous avons pris ce lundi la décision d'annuler la Foire internationale de Bordeaux qui devait se tenir en novembre (le Salon du camping-car est maintenu du 7 au 11 novembre, NDR). Nous avons attendu le dernier moment. Même si c'était un format un peu réduit par rapport à ce que nous avions annoncé, on attendait 100 000 visiteurs et un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros. C'était un gros événement. Mais on courait au désastre en la maintenant dans les conditions actuelles. Avec l'annulation de Vinitch Sile il y a deux semaines, c'est un nouveau coup dur.

**Suite à la baisse des jauges de 5 000 à 1 000 personnes maximum dans les établissements recevant du public, avez-vous des annulations d'autres événements pour la fin de l'année ?**  
Nous devions accueillir 130 à 140 événements d'ici fin 2020. À ce jour, 47 sont maintenus. Suite aux annonces de la préfète, deux de nos



Eric Dulong, président de CEB.  
PHOTO STEPHANE BOUTIERE

clients ont annulé leur événement ce lundi. Et ce n'est pas fini, je regrette que la préfète n'ait pas donné de date de fin de ce dispositif comme à Marseille. Il faut être clair pour que nous donnions des réponses précises à nos interlocuteurs. Il y a trop de flou.

**Quid du Jumping en février prochain ?**  
On prendra la décision fin octobre. Mais si on reste sur une jauge à 1 000 spectateurs, ce ne sera pas possible.

**2020, année horrible pour Congrès et Expositions de Bordeaux ?**  
On devait faire une année absolument exceptionnelle avec des événements hors norme comme le sommet Afrique-France, la Robo-cup ou le congrès des experts-comptables. On était sur un budget de 40 millions d'euros, on va fi-



Il n'y aura pas de Foire internationale de Bordeaux, en novembre, au Parc des expositions. Une décision qui fait suite aux nouvelles mesures mises en place par la préfète. ARCHIVES QUINCONCES

nière entre 10 et 1 millions, donc perdre entre 70 à 80 % de notre chiffre d'affaires.

**Allez-vous garder vos 110 salariés ?**  
On s'est engagé à maintenir tout le personnel pour le moment. Nous bénéficions de mesures de chômage partiel jusqu'à la fin de l'année. Seuls 30 % de personnels sont revenus à ce jour et nous devons envisager des mesures de réduction de durée pour certains services.

**Financement, comment se porte CEB ?**  
Nous avons contracté un PGE (prêt garanti par l'État). Dès début avril,

l'état dans les bureaux de la Métropole pour négocier avec la SBEPEC (Société bordelaise des équipements publics d'expositions et de congrès), propriétaire du Hangar 14, du Parc des expositions, du Palais des congrès et du palais de l'Atlantique. Nous sommes gestionnaires. Nous demandons un moratoire pour annuler notre redevance annuelle fixe de 1,550 million d'euros en 2020, en 2021 et 2023, mais avec un retour à bonne fortune dans le cas où la situation s'améliore plus vite que prévu. C'est indispensable pour assurer une trésorerie positive jusqu'à fin 2021. Le principe était valide au printemps. J'attends au-

jourd'hui une réponse positive du nouveau président Alain Anziani. Nous avons besoin d'être rassurés pour travailler sereinement.

**Quelles sont vos relations avec Pierre Humik ? Et Alain Anziani ?**  
Mes relations avec le nouveau maire de Bordeaux sont excellentes. Ce ne sont depuis longtemps. Ce sera peut-être différent avec son entourage. J'espère surtout qu'Alain Anziani, le nouveau président de la Métropole, comprendra bien les enjeux et le poids économique que représentent CEB. Nos retombées économiques directes sont de l'ordre de 500 à 600 millions d'euros par an sur la

métropole et la région, c'est colossal. Nous faisons travailler des centaines de sous-traitants à l'arrêt aujourd'hui.

**Cette crise sanitaire remet-elle en cause vos activités à moyen et à long terme ?**

On parle beaucoup de virtuel, c'est très bien sur le B to B, mais sur des événements grand public, comme la Foire internationale ou le Salon de l'agriculture, ce n'est pas possible. Nous réfléchissons à de nouveaux projets : le salon Electric Road, le Salon du jardin, un nouveau salon sur le traitement des déchets.

**Allez-vous diversifier ?**  
Nous l'avons fait cet été avec la terrasse 14, sur le toit du Hangar 14, que nous gardons ouverte jusqu'au

3 octobre. C'est un grand succès. Nous sommes très avancés sur des grands événements culturels et l'accueil de concerts à l'avenir. Nous avons aussi été contacts pour accueillir un centre de détection de la Covid-19.

**Comment se présentent les réservations pour 2021 et 2022 ?**  
Nous avons beaucoup de demandes, nos clients se projettent quand même. L'événementiel rebondira et repartira, progressivement. Nous espérons repartir avec nos événements grand public dès le premier semestre 2021. Nous remplissons un rôle de lien social extrêmement fort, voire une mission de service public même si nous sommes une société privée totalement indépendante.

**Baisse des réservations**  
Autre souci, la baisse des réservations. Au TNBA, les abonnements ont chuté de 30-40 %. À l'Opéra, quelques 600 places restent en vente hier, à 45 heures de la première de « La Traviata », qui ouvre la saison. « En temps normal, on aurait été complets depuis plusieurs semaines, note l'administrateur général, Olivier Lombardie. On sent bien que les gens ont peur, ou qu'ils n'ont pas envie de garder leur masque toute une soirée. C'est presque un acte militant, maintenant, d'aller voir un spectacle. »

**Christophe Loubes et Céline Mousab**  
« Quand on a entendu ça, on a pris une claque. Vraiment, on ne s'y attendait pas », réagit, sidéré, Bertrand Lecat, président de Bordeaux Quinconces. « Je comprends que la préfète prenne ses précautions. Mais, là, elle ouvre le parapluie un peu large. »

Bertrand Lecat rappelle que la foire automnale (180 à 200 exposants) s'étale sur les six hectares des Quinconces. « Les quatre allées mesurent dix mètres de large chacune, le plus petit des stands fait 30 m<sup>2</sup>. On est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les obligations de port du masque. Et il est très facile, sur cet espace, de créer des sens de circulation. »

**Une lettre à la préfète**  
Les Quinconces avaient déjà dû faire une croûte sur leur brocante de printemps. Début juillet, l'association s'était engouffrée dans la brèche pour organiser une brocante d'été sur trois jours. Un pavillon qui a mis du temps à monter et un peu de beurre dans les épinards, sans contrevenir aux règles sanitaires. « Mais aujourd'hui, avec cette décision, c'est toute une profession qui est à genoux. Nous sommes des travailleurs

## A Bordeaux, les brocanteurs ont « pris une claque »

**INQUIÉTUDE**  
Le président de Bordeaux Quinconces est stupéfait par les annonces préfectorales

La brocante d'automne des Quinconces (du 20 novembre au 6 décembre) aura-t-elle lieu ? Rien n'est moins sûr. Lundi, la préfète Fabienne Buccio a interdit les événements de type fête foraine, vide-greniers, brocante ou fête des voisins. L'interdiction ne sera levée que si la situation sanitaire s'améliore.

« Quand on a entendu ça, on a pris une claque. Vraiment, on ne s'y attendait pas », réagit, sidéré, Bertrand Lecat, président de Bordeaux Quinconces. « Je comprends que la préfète prenne ses précautions. Mais, là, elle ouvre le parapluie un peu large. »

Bertrand Lecat rappelle que la foire automnale (180 à 200 exposants) s'étale sur les six hectares des Quinconces. « Les quatre allées mesurent dix mètres de large chacune, le plus petit des stands fait 30 m<sup>2</sup>. On est prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter les obligations de port du masque. Et il est très facile, sur cet espace, de créer des sens de circulation. »

« Une lettre à la préfète »  
Les Quinconces avaient déjà dû faire une croûte sur leur brocante de printemps. Début juillet, l'association s'était engouffrée dans la brèche pour organiser une brocante d'été sur trois jours. Un pavillon qui a mis du temps à monter et un peu de beurre dans les épinards, sans contrevenir aux règles sanitaires. « Mais aujourd'hui, avec cette décision, c'est toute une profession qui est à genoux. Nous sommes des travailleurs



Bertrand Lecat : « Notre profession est à genoux. »

ARCHIVES GUYALBAZARD

**ET AILLEURS**

**COUP DUR** à Rauzan, lieu de l'art de la cuisine en Gironde, les manifestations saisonnières, comme la grande brocante d'octobre, et vide-greniers sont touchés de plein fouet par l'interdiction. Seul le village (en dur) des brocanteurs reste

ouvert. À Bordeaux, les puces de Saint-Michel, considérées comme un marché, ont pu se tenir normalement hier. En revanche, on apprend dans le même temps que la brocante Saint-Michel, du dimanche, serait bien annulée.

« Nous pouvons organiser notre événement dans le respect des règles. »  
Le temps commence quand même à presser. Le président de Bordeaux Quinconces espère que la situation évoluera favorablement et ne compte pas prononcer l'annulation de la manifestation. « Mais pour bien faire, il faudrait que l'on soit fixé avant le 7 novembre. Il y a tout un travail de montage à effectuer. »

**Bertrand Ruiz**

## Les Girondins joueront à huis clos

**FOOTBALL** En raison de la limitation de la jauge à 1 000 personnes, la direction du club fermera l'ensemble des tribunes pour les prochaines rencontres à domicile

Les Girondins de Bordeaux ont réagi hier à l'allocation de la préfète de la Gironde. Dans la matinée, ils ont d'abord indiqué « prendre acte des nouvelles directives sanitaires », notamment de l'abaissement de la jauge autorisée pour les événements publics de 5 000 à 1 000 spectateurs. Ce qui s'applique évidemment aux rencontres sportives.

Face à Nantes et Lyon, les deux premiers matchs de la saison disputés au Matmut Atlantique, à Bordeaux, les coûts avaient déjà supplanté les recettes. Avec cette nouvelle réduction de la capacité maximale, le delta aurait été encore plus conséquent.

**Priorité à la santé de tous**  
Alors que le football est et doit rester un moment d'échange et de plaisir entre une équipe et son public, « a précisé le club dans l'après-midi, la santé de tous reste la priorité pour continuer ce virus ». Les Girondins ont donc décidé de « ne pas accueillir



Le seul match disputé à huis clos au Matmut était la rencontre délocalisée entre Lorient et Valenciennes en août 2018.

ARCHIVES THEBEN DAVID

de public lors des prochains matchs de son équipe professionnelle ». « Si aucune échéance précise n'est évoquée, les réceptions de Nice (dimanche 27 septembre) et de Dijon (dimanche 4 octobre),

au moins, seront concernées. Nîmes (dimanche 25 octobre), Montpellier (dimanche 8 novembre) et Brest (dimanche 6 décembre) sont les rendez-vous suivants au Matmut. V.R.

**ALERTE ROUGE**

**ÉVÉNEMENTIEL** Les entreprises techniques pour le spectacle et l'événement ont lancé lundi 14 septembre et jusqu'au 18 septembre, l'opération Alerte rouge au plan national, afin de sensibiliser les pouvoirs publics au drame économique et social qui s'annonce : l'éclaironnage en rouge leurs entreprises, leurs entrepôts, des bâtiments publics. Ainsi, l'ensemble des professionnels liés aux techniques de spectacle demandent au gouvernement la mise en place d'un plan de soutien technique indispensable à la destination de nos entreprises, afin de compenser les colossales pertes d'exploitation subies et à venir. Dès ce mardi soir, l'intérieur et la façade du Pin Galant sont éclairés en rouge. Cette opération a été préparée en collaboration avec les associations des entreprises Concept Group (Eysines) et le Groupe Novality (Mérignac) qui travaillent en collaboration étroite avec la salle de spectacles mérignacaise.



En rouge, aussi les limitations de jauge. Roberto Fonseca jouera deux fois au Rocher de Palmer. PHOTO MICHEL JAMES

## L'étau se resserme pour les lieux de sorties

**SPECTACLES ET LOISIRS** Les mesures annoncées par la préfète sont un nouveau coup de massue pour des opérateurs déjà très malmenés. Rapide tour d'horizon

**Jauges à 1 000 personnes**  
À Arena de Hoirac, l'abaissement de la jauge maximale de spectateurs de 5 000 à 1 000 places rend définitivement caduque l'hypothèse de spectacles devant 4 500 personnes (en enlevant les artistes, les techniciens et le personnel d'accueil). Le plus gros lieu de spectacles de Gironde n'a pas ouvert depuis le 15 mars, même si le groupe Lagardère a démenti les rumeurs de vente.

Face à cette situation, le Pin Galant à Mérignac a choisi, lui, de rester fermé jusqu'en janvier. Il ne rouvrira qu'en demi-jauge pour la pièce « Le Canard à l'orange » en novembre, parce qu'elle fera l'objet d'une captation pour la télévision.

**Sorties scolaires**  
L'annulation des sorties des écoliers de primaire va avoir des effets dans les salles de spectacles. La programmation jeune public ne présente ainsi une grosse quarantaine de représentations au TNBA, dont une bonne part avec des

groupes venus d'écoles. L'Opéra reçoit quant à lui entre 11 000 et 15 000 scolaires chaque année. Plusieurs cinémas sont aussi touchés, comme le Festival à Bèges, l'Utopia de Bordeaux ou le Jean-Fustache à Pessac. Ce dernier envisage même de modifier sa programmation lors du prochain festival du film d'histoire.

**Public assis, et moins nombreux**  
La crise sanitaire avait entraîné les annulations de tournées d'artistes arglo-saxons. Celles d'artistes français s'y ajoutent. L'obligation de ne proposer que des spectacles assis interdit pratiquement les concerts de rap, de musiques électroniques et une bonne partie du rock. À Cénon, le Rocher de Palmer devrait

néanmoins tirer son épingle du jeu grâce à sa salle de 650 places assises (ramené à 420) et la possibilité d'installer une centaine de chaises dans le salon de musiques, pour des programmations privilégiant le jazz, les musiques du monde et la chanson. La Guinguette Allié, à Bordeaux, ne conserve à partir de ce mardi que son activité de restauration. Tous les concerts sont annulés. Choix radical aussi à l'Institut Bernard-Magrez qui ne rouvrira qu'en 2021.

Les théâtres devaient pouvoir travailler, quitte à le faire à perte. « Avec 80 spectateurs pour Guillemo Guiz ou Gad Elmaleh on a été loin du compte », déplore Michel Goudard, d'Interpoe Promotion. Quant au festival de danse Cadenec, à Arcachon, il a carrément annulé sa 19<sup>e</sup> édition qui devait se dérouler fin septembre. Dans ce con-

texte, plusieurs artistes acceptent de faire deux spectacles dans une soirée, comme le pianiste Roberto Fonseca en décembre au Rocher de Palmer.

**Baisse des réservations**  
Autre souci, la baisse des réservations. Au TNBA, les abonnements ont chuté de 30-40 %. À l'Opéra, quelques 600 places restent en vente hier, à 45 heures de la première de « La Traviata », qui ouvre la saison. « En temps normal, on aurait été complets depuis plusieurs semaines, note l'administrateur général, Olivier Lombardie. On sent bien que les gens ont peur, ou qu'ils n'ont pas envie de garder leur masque toute une soirée. C'est presque un acte militant, maintenant, d'aller voir un spectacle. »

**Christophe Loubes et Céline Mousab**

Suite à la baisse des jauges de 5 000 à 1 000 personnes maximum dans les établissements recevant du public, avez-vous des annulations d'autres événements pour la fin de l'année ?

Nous devons accueillir 130 à 140 événements d'ici fin 2020. À ce jour, 47 sont maintenus. Suite aux annonces de la préfète, deux de nos

possibles.

**2020, année horribilis pour Congrès et Expositions de Bordeaux ?**

On devait faire une année absolument exceptionnelle avec des événements hors norme comme le sommet Afrique-France, la Robocup ou le congrès des experts-comptables. On était sur un budget de 40 millions d'euros, on va fi-

mage partiel jusqu'à la fin de l'année. Seuls 30 % des personnels sont revenus à ce jour et nous devons envisager des mesures de chômage de longue durée pour certains services.

**Financièrement, comment se porte CEB ?**

Nous avons contracté un PGE (prêt garanti par l'État). Dès début avril,

les. Nous demandons un moratoire pour annuler notre redevance annuelle fixe de 1,550 million d'euros en 2020, en 2021 et de la réduire de moitié en 2022 et 2023, mais avec un retour à bonne fortune dans le cas où la situation s'améliore plus vite que prévu. C'est indispensable pour assurer une trésorerie positive jusqu'à fin 2021. Le principe était validé au printemps. J'attends au-

mairie de Bordeaux sont excellentes. On se connaît depuis longtemps. Ce sera peut-être différent avec son entourage. J'espère surtout qu'Alain Anziani, le nouveau président de la Métropole, comprendra bien les enjeux et le poids économique que représentent CEB. Nos retombées économiques directes sont de l'ordre de 500 à 600 millions d'euros par an sur la

## ALERTE ROUGE

**ÉVÉNEMENTIEL** Les entreprises techniques pour le spectacle et l'événement ont lancé lundi 14 septembre et jusqu'au 18 septembre, l'opération Alerte rouge au plan national, afin de sensibiliser les pouvoirs publics au drame économique et social qui s'annonce : ils éclaireront en rouge leurs entreprises, leurs entrepôts, des bâtiments publics. Ainsi, l'ensemble des professionnels liés aux techniques de spectacle demandent au gouvernement la mise en place d'un plan de soutien spécifique indispensable à destination de nos entreprises, afin de compenser les colossales pertes d'exploitation subies et à venir. Dès ce mardi soir, l'intérieur et la façade du Pin Galant sont éclairés en rouge. Cette opération a été préparée en collaboration avec les deux prestataires Concept Group (Eysines) et le Groupe Novalty (Mérignac) qui travaillent en collaboration étroite avec la salle de spectacles méridionale.

# L'étai se resserre pour les lieu



**En réponse aux limitations de jauge, Roberto Fonseca jouera deux fois au Rocher de Palmer.**

PHOTO MICHEL AMAT

**SPECTACLES ET LOISIRS** Les mesures annoncées par la préfète sont un nouveau coup de massue pour des opérateurs déjà très malmenés. Rapide tour d'horizon

**Jauges à 1 000 personnes**

À l'Arena de Floirac, l'abaissement de la jauge maximale de spectateurs de 5 000 à 1 000 places rend définitivement caduque l'hypothèse de spectacles devant 4 500 personnes (en enlevant les artistes, les techniciens et le personnel d'accueil). Le plus gros lieu de spectacles de Gironde n'a pas rouvert depuis le 15 mars, même si le groupe Lagardère a démenti les rumeurs de vente.

Face à cette situation, le Pin Galant à Mérignac a choisi, lui, de rester fermé jusqu'en janvier. Il ne rouvrira qu'en demi-jauge pour la pièce « Le Canard à l'orange » en novembre, parce qu'elle fera l'objet d'une captation pour la télévision.

**Soirées dansantes**

Les discothèques girondines sont fermées depuis mars « et aucune réouverture n'est envisagée avant avril 2021 », explique un professionnel. Beaucoup dénonçaient une concurrence déloyale des bars accueillant des DJ's ou des fêtes privées ; la préfecture a répondu en interdisant ces soirées dansantes. À voir maintenant comment vont s'organiser les contrôles.

**Sorties scolaires**

L'annulation des sorties des écoliers de primaire va avoir des effets dans les salles de spectacles. La programmation jeune public représente ainsi une grosse quarantaine de représentations au TNBA, dont une bonne part avec des

groupes venus d'écoles. L'Opéra reçoit quant à lui entre 11 000 et 15 000 scolaires chaque année.

Plusieurs cinémas sont aussi touchés, comme Le Festival, à Bègles, l'Utopia de Bordeaux ou le Jean-Eustache à Pessac. Ce dernier envisage même de modifier sa programmation lors du prochain festival du film d'histoire.

**Public assis, et moins nombreux**

La crise sanitaire avait entraîné les annulations de tournées d'artistes anglo-saxons. Celles d'artistes français s'y ajoutent. L'obligation de ne proposer que des spectacles assis interdit pratiquement les concerts de rap, de musiques électroniques et une bonne partie du rock. À Cenon, le Rocher de Palmer devrait